

L'ONU demande des explications à l'Algérie sur l'affaire de Slimane Bouhafs

Les mécanismes onusiens de protection des droits de l'homme exhortent à nouveau les autorités algériennes à s'expliquer sur des allégations de violations des droits d'un citoyen algérien. Il s'agit de l'affaire de Slimane Bouhafs.

En effet, cinq mécanismes de l'ONU ont adressé une correspondance officielle aux autorités algériennes pour les exhorter à s'expliquer sur l'arrestation, le transfert et la détention de Slimane Bouhafs.

''Nous avons l'honneur de nous adresser à vous en nos qualités de Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants; de Groupe de travail sur la détention arbitraire; de Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires; de Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants; de Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités et de Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lune antitenbriste, conformément aux résolutions 43/20.42/22.45/143/6,43/8 et 40/16 du Conseil des droits de l'homme'', lit-on dans le document

Ils réclament des informations détaillées sur les fondements factuels et juridiques de la détention, y compris au secret, de M. Bouhafs en Algérie ainsi que sur toute accusation formelle portée contre lui, et les dispositions légales utilisées pour l'inculper. Veuillez également expliquer toute mesure qui aurait pu être prise en coopération avec le Gouvernement tunisien pour arrêter et transférer M. Bouhafs et fournir les informations relatives à un éventuel mandat d'arrêt international qui aurait pu être émis contre lui, avant son arrestation.

Ils demandent à l'Algérie de leur fournir des informations détaillées sur la période entre le 25 et le 29 août 2021, au cours de laquelle M. Bouhafs aurait fait l'objet d'une disparition forcée, y compris le lieu où il se trouvait et les conditions dans lesquelles il aurait été enlevé, détenu, puis rapatrié vers l'Algérie en dépit de son statut de réfugié en Tunisie.

[Lire la lettre](#)